

ASSOCIATION BARRY AERIA | Dans le cadre d'une mission commanditée par Emmanuel Macron

# Stéphane Bern s'intéresse au site troglodytique de Barry

Le courrier n'a bien falli jamais être envoyé. Claude Dalmas avait relégué l'idée dans un coin de sa tête, mais Gérard Dumarcher s'est montré persévérant, jugeant important de faire « ce dossier pour Stéphane Bern » et a finalement accouché d'une jolie lettre transmise à l'Élysée. Pourquoi l'Élysée ? « Parce que je ne suis pas parvenu à trouver une adresse », raconte le président de l'association Barry Aeria. Et que contient-elle, cette lettre... ? Nous sommes curieux de le savoir... « C'est Gérard qui l'a écrite, il explique que l'on rencontre des soucis car on n'arrive pas à faire bouger les choses à Barry, on a décrit le massif, détaillé ce qu'était Barry en 1900 avec un petit peu d'histoire et surtout de belles photos. »

Une démarche qui ne fut pas vaine puisque quelque temps après Claude Dalmas reçoit un appel de Ségolène Danton, collaboratrice de l'animateur de Secrets d'His-

toire qui « me dit, voilà, j'ai reçu votre courrier et c'est le type de dossier que nous attendions. »

Par contre, elle le prévient qu'elle n'est pas la personne indiquée pour instruire le dossier en question mais lui promet que Benjamin Mermet qui travaille à la Fondation du patrimoine de France va prendre contact avec lui. C'est ce qui se passe moins de trois heures après cet échange. « Il voulait en savoir un peu plus et nous avons eu un entretien pendant une demi-heure. » Pour quelle conclusion ? « Il m'a dit que le dossier l'intéressait et qu'il serait présent en commission le 2 mars prochain (ce vendredi, ndr). »

**Claude Dalmas : « Je ne rêve pas, mais si toutefois on était dans le lot, ce serait super ! »**

Pour l'heure, l'association n'est toujours pas fixée sur le sort de Barry, fera-t-il partie



Le site de Barry encore méconnu à l'échelle nationale va-t-il connaître la notoriété ?

des 14 monuments sélectionnés par le comité ? Si tel est le cas, alors le site de Barry figurera en photo sur les tickets de grattage de la Française des Jeux destinés à alimenter des opérations de sauvegarde.

Sans augurer de la suite des événements, Claude Dalmas met en avant les avantages à la clé si le site bollénois parvenait à retenir l'attention. « Pour les journées du patrimoine, il va y avoir un loto spécial dont les fonds iront en totalité à la fondation du pa-

## L'INFO EN +

### UNE MISSION BÉNÉVOLE

Pour rappel, Emmanuel Macron a annoncé en septembre dernier a confié à Stéphane Bern une mission bénévole pour identifier des monuments du patrimoine local en péril. L'animateur de France 2, 53 ans, ami proche du couple présidentiel, rendra un premier rapport dans 6 mois. Il doit repérer des monuments à rénover en priorité et chercher des moyens de financement. Le but est d'être pragmatique.

trimoine afin de financer ces opérations. Je ne rêve pas, dit-il, mais si toutefois on était dans le lot, ce serait super ! » Il s'agirait là de surcroît d'un joli coup de projecteur pour Barry, alors on croise les doigts !

Virginie SANCHEZ

## Travaux sur le site, « un effet d'annonce, mais est-ce que ce sera suivi d'effet ? »

Les travaux prévus à Barry par la municipalité ont, bien sûr, été évoqués au cours de l'assemblée générale de l'association, ce vendredi soir, au cours de laquelle Gérard Dumarcher s'est voulu très factuel. « Courant 2017, il était annoncé dans le Bollène magazine un début de travaux en 2017. Évidemment, on ne pouvait qu'être contents mais qu'elle crédibilité apporter à cette information ? On a déjà eu par le passé différentes annonces qui ont été faites. Il y a là un effet d'annonce, c'est évident, mais est-ce que ce sera suivi d'effet ? » Telle est la question qu'il a posée à Claude Raoux, adjoint au maire (lire ci-dessous).

### « On est catastrophés qu'il n'y ait pas d'entretien »

Barry aeria a regretté, par ailleurs, « l'absence totale de relation entre la mairie et l'association qui n'a jamais participé à quelconque réflexion. »

Les facteurs dits « destructeurs » de Barry ont aussi été abordés. « On est catastrophés qu'il n'y ait pas d'entretien vis-à-vis de ces agents, a indiqué M. Dumarcher. On peut constater leur existence et essayer de limiter leurs dégâts vis-à-vis des murs, des habitats... Quand vous avez un arbre qui pousse sur un mur ou sur le toit d'un habitat troglodytique, si vous ne le coupez pas au sécateur quand il est petit, quelques années plus tard, ce sera à la tronçonneuse qu'il faudra y aller. »

Cela étant, l'association a reconnu que la municipalité faisait montre « d'une bonne maîtrise pour la conduite des projets. »

V.S.



Jean Maupeu, Gérard Dumarcher et Claude Dalmas.

## C. Raoux : « Fin du semestre, les secteurs 1 et 2 seront faits »

Claude Raoux, qui a été invité à s'exprimer par



Claude Raoux, adjoint au maire.

les membres de l'association, a déclaré que « la maîtrise d'œuvre a procédé à l'analyse des différentes entreprises qui ont postulé pour les travaux sur le secteur 2, c'est-à-dire de la paroi jusqu'à la chapelle, l'entreprise va être choisie prochainement, et fin du premier semestre 2018, les secteurs 1 et 2 seront faits. Je salue le travail que vous réalisez et je tiens à préciser que le dialogue n'a jamais été rompu entre Barry aeria et la Ville de Bollène. »

## Obtenir la reconnaissance « d'intérêt général »

Au rang des projets pour l'année 2018 citons en quelques-uns : L'association souhaite obtenir la reconnaissance « d'intérêt général », élaborer une base de données afin de concentrer tous les documents et supports concernant le massif de Barry, aménager son nouveau local, organiser une journée geocaching, effectuer des petits travaux d'aménagement, d'entretien sur le terrain, et repartira au mois de mai sur une balade sur les orchidées sauvages avec Stéphanie Poupin.

## Des propriétaires qui font la sourde oreille



Robert Andrieu a fait le point sur la grotte aux meules.

Ce n'est pas faute de ne pas avoir essayé, mais les membres de l'association Barry aeria se heurtent systématiquement à un silence assourdissant lorsqu'ils se rapprochent des propriétaires de parcelles du site. Pour la grotte de l'Ermite, « on a tenté de rentrer en contact avec eux, hélas, on est aujourd'hui toujours sans réponse, déplore Claude Dalmas. C'est dommage parce que cette grotte est vraiment très belle, il faudrait l'entretenir, sinon elle risque de disparaître, il n'y a pas grand-chose à faire en plus. »

Autre lieu, l'habitat du contrebandier. « Là aussi malgré plusieurs appels téléphoniques, on n'a pas de retour de la part des propriétaires. C'est fort dommage car cette grotte est située à proximité du village, hors zone interdite, et c'est vrai que cela pouvait faire un point de rencontres lorsqu'on se promène. Mais on ne peut pas agir si les propriétaires ne donnent

pas leur accord. »

Là-dessus, Claude Raoux, adjoint au maire, précise que la municipalité a décidé « ce vendredi matin de faire un courrier officiel de manière à ce que le propriétaire puisse se positionner car cela fait plusieurs fois qu'on le relance et qu'on ne parvient pas à établir un contact sérieux avec lui. »

Des avancées sont néanmoins à relever du côté de la grotte aux meules, a annoncé Robert Andrieu. Il sera possible de mettre les lieux en valeur puisque l'association a obtenu une convention écrite, elle pourra donc procéder à une nécessaire opération de nettoyage avant d'envisager quoi que ce soit là-bas, pour cela a déclaré Robert Andrieu, « on va probablement lancer un appel au peuple pour avoir de l'aide parce qu'on ne peut pas se permettre de montrer cette carrière de meules en l'état. »

V.S.

## LA PHRASE

« On reçoit une subvention municipale de 240 euros quand on sort 260 euros pour les journées du patrimoine. »

Claude Dalmas président de Barry aeria